

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**DELIBERATION n°2024/05/14-06-CA**

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 14 mai 2024, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation et notamment L. 613-2,  
**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,  
**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) en date du 21 mars 2024 relatif à la création des diplômes « Initiation aux modes amiables de résolution des différends à destination des magistrats (judiciaires) et des greffiers » et « Interagir dans un environnement professionnel en s'appuyant sur l'intelligence interculturelle »,  
**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) en date du 18 avril 2024 relatif à la création du diplôme universitaire « Passerelle »,

**Considérant** que la formation constitue l'une des missions principales de l'Université,  
**Considérant** que la création de diplômes s'inscrit pleinement dans cette mission,  
**Considérant** le caractère favorable des avis rendus par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration**

**DECIDE :**

**OBJET : Création de diplômes hors campagne pour l'année universitaire  
2024 / 2025**

**Article 1<sup>er</sup> :**

APPROUVE la création du diplôme d'études supérieures universitaires « Initiation aux modes amiables de résolution des différends à destination des magistrats (judiciaires) et des greffiers » à la Faculté de droit et de science politique de l'établissement.

**Article 2 :**

APPROUVE la création du certificat d'études supérieures universitaires « Interagir dans un environnement professionnel en s'appuyant sur l'intelligence interculturelle » au sein de la composante Polytech.

**Article 3 :**

APPROUVE la création du diplôme universitaire « Passerelle » au sein du Service universitaire des langues.

**Tableau de synthèse des demandes de création des diplômes d'établissement - Campagne 2024-2025 (hors campagne)**

**Document ayant reçu l'avis favorable de la CFVU et soumis à l'approbation du CA du 14 mai 2024**

Domaine	Composante / Service	Type Diplôme	Mention	Responsable de la Formation	Date Conseil de Composante	Tarifs formation initiale (première inscription)	Tarifs formation initiale (deuxième inscription)	Tarifs formation continue (première inscription)	Tarifs formation continue (deuxième inscription)	Avis CFVU
ALL SHS	SUL	DU	Passerelle (DUP)	DAVID Catherine	13/03/2024	0 €	0 €	0 €	0 €	Avis favorable de la CFVU du 21/03/2024
DEG	FDSP	CESU	Initiation aux modes amiables de résolution des différends à destination des magistrats (judiciaires) et des greffiers	Alexis ALBARIAN	sous réserve du CUFR du 15/05/2024	--	--	1 700 €	1 769 €	Avis favorable de la CFVU du 18/04/2024 sous réserve du CUFR du 15/05/2024
ST / SHS	POLYTECH	DESU	Interagir dans un environnement professionnel en s'appuyant sur l'intelligence interculturelle	LAFFONT Romain	24/01/2024	1 994 €	1 960 €	4 969 €	4 900 €	Avis favorable de la CFVU du 18/04/2024

**Article 4 :**

Le Tableau de synthèse des demandes de création des diplômes d'établissement hors campagne pour l'année universitaire 2024 / 2025 est annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Membres présents : 20

Membres représentés : 12

Fait à Marseille le 14 mai 2024



**Eric BERTON,**

Président d'Aix-Marseille Université

